La gazette des Échos Salciens

N°6-Mars 2023



Inauguration de la Place Marius Briant le 31 janvier 2023

Joël Esnault maire de Sceaux d'Anjou, entouré de membres du conseil municipal, d'agents de la commune ainsi que des élèves des écoles et de leurs enseignants, a procédé à l'inauguration de la place rebaptisée pour la circonstance **Place Marius Briant.**

En présence de la famille Briant, l'assistance recueillie a écouté, tour à tour, les allocutions des élus du département et de leurs représentants. Ils ont fait l'éloge du courage et de l'engagement du jeune résistant pour défendre ses idéaux au nom de la Liberté, à l'heure où la guerre est de nouveau aux portes de l'Europe.

Sa nièce a ensuite dévoilé la plaque à son nom.

Marius Briant, né le 31 janvier 1922, à la ferme de Launay (Sceaux d'Anjou), a fait ses études à Champigné puis aux cours complémentaires de Segré. Il sera nommé instituteur en 1940 à Angers puis à Segré. Il était un jeune homme rêveur et idéaliste.

Très vite, il est entré dans la résistance avec plusieurs jeunes de son âge. En juillet 1943, il s'est rendu à la

Gestapo en échange de la libération de ses deux parents. Il sera incarcéré et torturé à la prison d'Angers, condamné à mort puis gracié. Et pour finir, il sera déporté en Allemagne en décembre 1943 et mourra décapité à Berlin le 29 mars 1944.

Pendant son incarcération et jusqu'au jour de sa mort, il écrira des poèmes dont certains passages ont été lus par les élèves qui ont commencé un travail de mémoire porté par sa famille venue les rencontrer dans leur classe.

Au terme de cette année scolaire, un panneau sera apposé sur le mur de la mairie pour retracer sa courte vie. En clôture de cet hommage, les élèves ont récité à l'unisson cette phrase qui a valeur d'épitaphe :

« Je veux espérer que notre sang ne retombera sur personne mais sera une semence fertile de pardon et d'entente »

(extrait de : Textes choisis Marius Briant Edition AFMD 49)



VŒUX DE LA MUNICIPALITÉ

Le 15 janvier 2023, les premiers vœux organisés, à la salle des fêtes, depuis le début du mandat, en présence du député de notre 1er arrondissement, M. François Gernigon. Joël Esnault entouré de son conseil municipal a parcouru les travaux effectués depuis bientôt 3 années ainsi que ceux qui sont en cours de réalisation et en projet.



Régis De Loture a reçu à titre posthume une médaille pour son engagement comme maire. Joël Esnault l'a remise à son épouse Madame Nicole De Loture.

Dominique Haurillon a été remercié pour ses années d'engagement en tant qu'élu puis ensuite de maire de la commune de 1981 à 2020.







←

Au cours de ce temps partagé, les gagnants du concours des maisons décorées à Noël ont reçu un panier garni.

Aux côtés des nouveaux habitants salciens salués et invités à se présenter, cet amical temps de rencontre s'est terminé autour du verre de l'amitié avec le partage de la galette des rois.

Les nouveautés...

PROJET RÉHABILITATION DE LA MAIRIE



Le conseil municipal a validé l'un des trois scenarios proposé par le cabinet d'études Galand-Menighetti pour le projet de réhabilitation de la mairie. Ce bâtiment occupé partiellement par les deux agents administratifs est une vraie passoire thermique et ne respecte pas les normes actuelles (accessibilité...)

Notre objectif: Vous accueillir dans de meilleures conditions matérielles et de confidentialité, donner un cadre de travail plus agréable aux agents, y accueillir les associations, proposer une nouvelle salle de conseil/salle des mariages.

L'appel d'offre à la maîtrise sera lancée dans les prochains mois.

PROJET RENOVATION DE LA SALLE DES FÊTES

Une nouvelle commission communale a été créée afin de prévoir une meilleure organisation dans les location et/ou prêt de la salle des fêtes. De ce fait il est prévu une mise en place d'un état des lieux avec le projet d'un nouveau règlement intérieur. Une réflexion est menée pour permettre aux agents de faciliter leur organisation, tant au niveau de l'entretien que des horaires pour les remises des clés. De plus des devis sont en cours pour le changement des sols, la réalisation de travaux dans les sanitaires et une meilleure fonctionnalité de la cuisine.



PANNEAU DE STATIONNEMENT



Il y a désormais deux lignes jaunes (rue de Beauvais et rue du plat d'étain). **Pour rappel**, une ligne jaune vous interdit de vous stationner pour des raisons de sécurité routière. Nous allons en plus y ajouter un panneau de signalisation. Notez que le maire et les adjoints ont désormais la possibilité d'appliquer une amende en cas de non-respect de stationnement dans ces deux rues, pouvant aller jusqu'à 135 €.

SITE INTERNET

La mairie va installer, dans les toutes prochaines semaines, aidée par la CCVHA, son site internet. Vous pourrez y retrouver toutes les infos sur la commune, le tout âge, les démarches administratives et les loisirs / tourisme. Un onglet sera spécialement dédié aux entreprises et exploitations agricoles qui résident sur la commune. Pour celles qui souhaitent être mentionnées, merci d'envoyer à la mairie, par mail, votre accord de parution, ainsi qu'une brève description de votre activité, horaires, site internet.



Les nouveautés...

COVOITUREZ, ON FINANCE VOS TRAJETS Déplacez-vous l'esprit tranquille, optez pour le covoiturage : pratique, facile et économique !



LE COVOITURAGE

Depuis le 1^{er} janvier, la Communauté de communes des Vallées du Haut-Anjou (CCVHA), tout comme Angers Loire Métropole et Loire Layon Aubance, finance vos trajets du quotidien entre votre domicile et votre lieu de travail si vous les réalisez en covoiturage en utilisant l'application Klaxit.

Simple d'utilisation, cet outil vous permet de vous mettre en contact avec des conducteurs ou des passagers. Mais en plus, vous pouvez gagner de l'argent.

- Conducteurs, vous rentabilisez vos trajets tout en rendant service : vous êtes rémunérés entre 2€ et 3€ par passager et par trajet. Premier covoit'? Obtenez, en plus, une prime de 100€ (bonus de 25€ au 1^{er} covoiturage, puis 75€ au 10^{ème}).
- Passagers, profitez des avantages: vous ne payez que 50 centimes par trajet (soit 1€ l'aller-retour), le reste est pris en charge notamment par la CCVHA.

Ça m'intéresse, je me mets au covoiturage :

- 1 Je télécharge l'application Klaxit *(disponible dans le Play Store de Google et dans l'App Store d'Apple)*
- 2 Je m'inscris et je renseigne mon profil
- 3 J'active l'application au début de chaque trajet.
- 4 Je valide le covoiturage une fois le trajet réalisé



COURS DE SOUTIEN





Un professeur résidant sur Sceaux d'Anjou continue de proposer, à titre bénévole, des cours de soutien en mathématiques pour des lycéens et des collégiens de 4ème ou 3ème.

Si vous êtes intéressés, n'hésitez pas à venir vous faire connaître en mairie.

Les actualités ...



TRAVAUX ECOLE « VAL DE SUINE »

Les travaux de réfection extérieure de la cour de l'école et portés par la municipalité sont achevés. De nouveaux grillages ont été installés ainsi que de nouvelles plantes sous forme de future haie bocagère. Le coût final de la réfection de la cour s'élève à 83 735.04 € TTC, et a été totalement financée par la mairie.

PARKING DU VIVECO



Nous vous rappelons que 5 places de parking sont réservées à la clientèle du VIVECO aux heures d'ouverture.

CHIENS ERRANTS

Petit rappel pour les propriétaires de chiens : merci de contrôler vos clôtures. Il est important également pour les promeneurs de tenir leur chien en laisse pour éviter de surprendre une personne qui souffre de phobie des chiens. Merci pour votre compréhension. Pour rappel, voici le montant des amendes :

CAPTURE	40 €
IDENTIFICATION	10€
GARDIENNAGE	30€ /jour/chien
RECIDIVE (dans les 12 mois)	80€
CHIEN DANGEREUX	40€ minimum
(intervention externe)	

LA CIVILITÉ, C'EST L'AFFAIRE DE TOUS... RGISSONS ENSEMBLE 1



DÉPÔTS SAUVAGES

Les dépôts sauvages de végétaux (pelouse) sont interdits dans les chemins ruraux et sont passibles d'une amende de 135€.

Les actualités ...

INFORMATION MSA

Délégués de la Mutualité Sociale Agricole sur votre territoire Angers 5 - Tiercé



Des acteurs au service de tous

En lien avec vos élus locaux et avec l'appui des professionnels de la MSA, 235 délégués cantonaux œuvrent au service des habitants du Maine-et-Loire.

Connaisseurs du milieu rural, les délégués de la MSA organisent des actions de prévention santé, de soutien face à la perte d'autonomie, d'information sur les évolutions liées au numérique et ils prennent part à la création de services solidaires.

A l'écoute des besoins sur votre territoire, les élus MSA du comité **Angers 5-Tiercé** peuvent d'une part participer à un projet d'animation ouvert à tous les habitants favorisant la qualité sur votre bassin de vie et d'autre part relayer les demandes entre les adhérents et la caisse MSA. En 2022, les délégués ont organisé 2 évènements: une matinée autour **d'ateliers bien-**être sur le Lion d'Angers et une balade comestible sur Feneu. La prochaine action se profile sur La Pouëze pour approfondir la thématique du bien-être courant octobre 2023.



Pour contactez les délégués de votre territoire

02 41 31 75 85

clangerstierce.blf@msa49.msa.fr



Angers 5: Maxime BARON-PLANTE, Jeanne HARDOIN et Franck SEVELLEC, (Angers) Stanislas RACKI (Briollay), Marie-Claire SACHET (Ecuillé), Jacques ALLUSSE et Rachel VINCENT (Feneu), Fabienne DAVY (Morannes sur Sarthe), Emmanuel LACHAIZE (Les Bois d'Anjou), Benoît VIGNAIS (Grez-Neuville).

INFORMATION 3R D'ANJOU

Vous souhaitez obtenir un composteur ? Les 3RD'Anjou peuvent vous en mettre un à disposition.

Pour cela, le syndicat vous invite à participer à un forum d'échange sur les pratiques de compostage de 30 minutes environ au terme desquelles le composteur vous sera remis.

La participation de 20€ à 55€ selon le modèle choisi, sera facturée sur votre redevance incitative du semestre en cours.

- 20€ pour un composteur en plastique de 300L
- 45€ pour un composteur en bois de 300L
- 55€ pour un composteur en bois ou en plastique de 600L.

N'hésitez pas à contacter le syndicat de déchets des 3RD'Anjou par téléphone au 02 41 59 61 73 ou par mail à contact@3rdanjou.fr

Consultez également leur site internet pour connaître les actualités : www.3rdanjou.fr



RENOVATION DE VOTRE LOGEMENT



Vous êtes propriétaire occupant et votre logement fait peau neuve ? Mais vos revenus ne vous permettent pas de bénéficier des aides de l'Agence nationale de l'habitat (Anah). Pour que le budget ne soit pas un frein à votre projet, la CCVHA renforce ses dispositifs d'aides propres.

Pour quels travaux?

Travaux d'économies d'énergie (isolation, chauffage...), d'adaptation de votre habitation à un handicap ou au maintien à domicile

Pour qui?

Si vos revenus dépassent de 25% les plafonds de l'Anah

Combien?

Les montants maximums des aides qui peuvent être accordées à ces ménages ont été revus à la hausse :

jusqu'à 2 000 € pour des travaux d'économies d'énergies (au lieu de 750€),

jusqu'à 1 250 € pour des travaux d'adaptation (au lieu de 500€).

Et aussi

La Communauté de communes vous accompagne pour le ravalement de façade de votre logement. Le montant maximum de l'aide a été relevé à 2 000 € (au lieu de 1 000€ précédemment). Cette aide est accessible sans condition de ressources dans les périmètres centre-bourgs de 7 communes.

Pour plus d'informations et pour vérifier votre éligibilité

Contactez Soliha au 07 78 10 60 08

ou par mail opah.valleesduhautanjou@soliha.fr (c'est gratuit!)

Et pour en savoir plus sur l'ensemble des aides proposées par la CCVHA pour votre logement, c'est par ici : www.valleesduhautanjou.fr/un-territoire-a-habiter/habitat/

Les actualités...

LE SERVICE JEUNESSE

Le nouveau programme service jeunesse est arrivé

(inscription via le portail familles https://portailfamilles.valleesduhautanjou.fr)





L'ÉCOLE DE MUSIQUE

Osez l'école de musique de l'Anjou bleu!

L'école de musique de l'Anjou bleu, c'est :

- de l'éveil musical de 4 à 6 ans
- des classes chantantes pour apprendre la musique
- des instruments à découvrir comme la harpe, les cuivres, le violoncelle, le saxophone et bien d'autres...
- des pratiques collectives pour partager la passion de la musique :, atelier percussions, atelier folk, orchestre junior, orchestre des mondes, orchestre symphonique...
- des chœurs pour adultes où il n'est pas nécessaire de lire la musique, le tout est de se faire plaisir ensemble et bien d'autres activités à découvrir !

Renseignements et inscriptions : Gérard RAMIREZ - 06 03 10 52 67 /

d.ecoledemusique@anjoubleu.com /

Châteauneuf-sur-Sarthe (Les Hauts d'Anjou – 49330) : 2, rue des fontaines /Le Lion-d'Angers (49220) : rue du chemin de fer (près du collège « Val d'Oudon »



FÊTE DE LA MUSIQUE



Pour cette 2ème édition de la fête de la musique, nous vous attendons nombreux !

Le Şamedi 24 Juin 2023 A partir de 18h30

La CCAS de Sceaux

Commission Communale des affaires sociales

Les Associations...



L'àSceaux est une association dont l'objet est de favoriser les liens entre les habitant-e-s. **Un café associatif ouvre les vendredi, rue de brial, de 18h30 à 22h00** avec différentes propositions. D'autres rendez-vous autour de partages de savoir-faire sont mis en place par les adhérent-e-s.

Contact: lasceaux49@gmail.com Adhésion: prix libre et conscient.

Prochains rendez-vous, sauf changement : Ateliers couture, samedi à 10h :

Samedi 8/04
Concerts, vendredi à 20h : Samedi 13/05
La Mine de LEO, vendredi 7 avril Samedi 3/06
Audrey K, vendredi 5 mai

Les Deux Moi z'Elles, vendredi 9 juin
Le coup de rouge, vendredi 7 juillet

Atelier tricot-crochet, dimanche à 14h:
dimanche 16/04

Dimanche 21/05

Portes ouvertes Les Riders de Sceaux 2023





LES RIDERS DE SCEAUX

Le 30 avril de 14h a 19h, possibilité de venir dès 10h

Entrée gratuite

DH, enduro, VTT, dirt ou spectateur

Ensemble du bureau présent Questions : 07 82 74 34 96

Possibilité de s'inscrire à l'association ce jour là

GYMNASTIQUE

Nous avons été obligées de fermer un cours de Pilates mais les 3 autres cours sont maintenus.

Le cours de gym du Mardi étant à 21h (ce qui fait relativement tard) pourrait être déplacé à un autre soir et plus tôt. C'est en pourparler pour l'instant.

L'association organise d'ici la fin de la saison une vente de brioches.

Pour tout renseignement:

sceaux.gym@orange.fr

MME ROQUELET CHANTAL : 06 85 29 27 01

Vous pouvez toujours venir nous rejoindre pour faire 2 cours d'essai au mois de Juin.





Les Amis de La TREILLE



Suite à l'Assemblée Générale qui a eu lieu le 5 mars 2023, l'association de la boule de fort a pu accueillir 10 nouveaux sociétaires. Afin de faire des économies d'énergie, et pour un plus grand confort pour nos sociétaires, les radiateurs ont été changés.

Le dernier concours « José De Lima » s'est bien déroulé avec une bonne participation de 80 sociétaires dont 38 des sociétés extérieures.

48 sociétaires se retrouveront lors du concours « Viveco » 1 contre 1 pour une finale prévue mi-mai.

LA BIBLIOTHEQUE

erratum : une erreur s'étant « glissée » lors de la parution des derniers Echos Salciens, nous nous permettons de rectifier :

Rappel des horaires d'ouverture :

lundi de 16h30 à 18h mercredi de 15h à 18h samedi de 11h à 12h30

fermeture pendant les congés scolaires

Un rapide bilan des dernières activités de la bibliothèque :

- le 20 janvier : L'atelier Philo a rencontré un beau succès puisque 17 adultes ont réfléchi activement à la question : « La Philo, à quoi ça sert ? »
- L'atelier d'Ecriture du 3 février a vu 13 apprentis « écrivains » plancher sur les Contes traditionnels
- Le 7 mars : Les bébés du RPE (relais Petite Enfance) et leurs nounous sont venus assister à une animation sur la journée de bébé
- le 18 mars : Histoires en vadrouilles pour les enfants 3 à 10 ans
- le 19 mars : Dimanche jeux de société en famille
- le 31 mars : atelier d'écriture pour adultes

Infos diverses:

Le Bibliobus est passé à Sceaux le 2 février et 300 livres nouveaux sont désormais dans nos rayons, Nos prochains achats sont prévus en mai n'hésitez pas à nous faire part de vos souhaits

Projet « Jeunes Pousses » le Conseil général offre un livre à tous les enfants nés ou adoptés en 2022 et 2023 . Ce livre « Pas pareil » d'Emilie Vast est à demander aux bénévoles de la bibliothèque lors des permanences.



ÉCOLE PUBLIQUE VAL DE SUINE : DATES A RETENIR

Portes ouvertes Collège	Vendredi 24 mars de 17h30 à 20h	
Visite au collège Val d'Oudon le Lion d'Angers (CM2)	Mardi 28 mars 2023 de 9h à 14h	
Défi Nature USEP	Dimanche 2 avril à Mûrs Erigné	
Anim-cross ou Cross (GS au CM2) au Lion d'Angers	Jeudi 6 avril 13h30 -16h	
Carnaval sur temps scolaire (thème le voyage et les pays)	Vendredi 14 avril 15h	
Marché de printemps (OCCE Val de Suine)	Commande à rendre pour le jeudi 13/04 Livraison à l'école vendredi 5 mai	
École et cinéma (GS au CM2)	Jeudi 4 mai 14h	
Portes ouvertes de l'école et cross solidaire (Akata)	Samedi 13 mai 9h30 à 12h	
Rencontre "Handégamins" pour les CE2-CM1-CM2 organisée en partenariat EN-USEP-CD handball	vendredi 26 mai 2023 de 9h30 à 14h30 aux Ponts de Cé	
Demi journée athlétisme(GS au CE1)	Vendredi 2 juin (en journée) stade de Segré	
Soirée athlétisme (CE2-CM2)	Vendredi 2 juin (17h30 -21h) stade de Segré	
Sortie scolaire toutes les classes	Jeudi 8 juin	
Semaine sans écran	Du 5 au 11 juin	
Permis internet (CM2)	Semaine du 11 juin au 16 juin	
Fête des parents	11 juin	
Demi journée accueil futurs TPS -PS	Jeudi 15 juin	
Journée olympique organisée pour les CM1-CM2 par le Comité Départemental Olympique et Sportif	22 juin 2023 au Liond'Angers	
Défi sciences	Début juillet	
Troc de trucs	Début juillet	
Fête de l'école	Samedi 1er juillet	

Inscriptions rentrée septembre 2023				
Pour plus de renseignements et pour découvrir l'école ,3 possibilités:				
1 <u>-Prise de rendez-vous individuel</u> - soit par téléphone au 02-41-93-30-84 -soit par mail : ce.0490569c@ac-nantes.fr				
2-Portes ouvertes et cross solidaire	Samedi 13 mai de 9h30 à 12h			
3- 1/2 journée d'accueil pour les futurs élèves de mater- nelles	Jeudi 15 juin de 8h45 à 11h			



DISPOSITIF ARGENT DE POCHE

Les Inscriptions pour le dispositif « Argent de poche » sont ouvertes.





CONCOURS DES MAISONS FLEURIES



Cette année, nous n'organiserons pas le concours des maisons fleuries... Vu la météo et le manque d'eau, nous trouvons plus raisonnable de faire l'impasse sur le concours cette fois-ci. Mais il reviendra avec, nous l'espérons, un maximum de participants.

Dans ce contexte, les massifs autour de la mairie ainsi que celui au centre de la place Marius Briant seront aménagés avec des vivaces moins consommateurs d'eau. Seules les jardinières devant l'église et la mairie conserveront des plantations de fleurs habituelles.



DEMATÉRIALISATION URBANISME

Depuis le 1er janvier 2022, vous pouvez déposer votre demande d'urbanisme (déclaration préalable de travaux, permis de construire, certificat d'urbanisme) par voie dématérialisée. Pour cela, il suffit de vous rendre sur le site suivant : https://sve.sirap.fr et de sélectionner Sceaux d'Anjou.

RECENSEMENT MILITAIRE

Le recensement du jeune doit être réalisé dans les 3 mois suivants ses 16 ans pour être considéré comme recensé dans les délais. Cette démarche s'effectue en mairie. Voici les documents nécessaires à nous transmettre : copies du livret de famille, de la carte d'identité, et du justificatif de domicile.



CARTE D'IDENTITÉ

Les demandes de carte nationale d'identité (CNI) et de passeport sont établies uniquement dans les mairies équipées d'un Dispositif de recueil (DR). Ce qui n'est pas le cas de Sceaux d'Anjou.

Les communes les plus proches disposant de cet équipement sont les mairies du Lion d'Angers et Châteauneuf-sur-Sarthe.



Infos pratiques...



Un formulaire à télécharger ? Un acte à demander ? Le site **service-public.fr** peut vous aider dans vos démarches et vous pouvez y déposer vos dossiers en ligne.

Horaires d'ouverture de la Mairie :

Lundi / Jeudi / Vendredi : 9h00 - 12h30

Mercredi: 14h00 - 18h00 (fermée le mardi)

(Possibilité de fixer un rendez-vous en dehors de ces horaires)

Tél: 02.41.93.30.30.

Mail: mairie@sceauxdanjou.fr



Dates à retenir...

AVRIL	MAI	JUIN	JUILLET
<u>Vendredi 7 à 20h</u> Concert à L'àSceaux	<u>Vendredi 5 à 20h</u> Concert à L'àSceaux	<u>Vendredi 9 à 20h</u> Concert à L'àSceaux	<u>Samedi 1er</u> Fête de l'école Val de Suine
<u>Samedi 8 à 10h</u> Atelier couture à L'àSceaux	Samedi 13 à 10h Atelier couture à L'àSceaux	Samedi 3 à 10h Atelier couture à L'àSceaux	<u>Vendredi 7 à 20h</u> Concert à L'àSceaux
Vendredi 14 à 15h Carnaval Ecole Val de Suine, défilé dans les rues de Sceaux	Samedi 13 PORTES OUVERTES Ecole Val de Suine Animation : Cross solidaire	<u>Dimanche 18 à 14h</u> Atelier tricot-crochet à L'àSceaux	
<u>Dimanche 16 à 14h</u> Atelier tricot-crochet à L'àSceaux	<u>Dimanche 14</u> Vide grenier Ecole Val de Suine	<u>Samedi 24 dès 18h30</u> Fête de la musique	
<u>Du 17 au 20</u> Opération « Argent de poche »	<u>Dimanche 21 à 14h</u> Atelier tricot-crochet à L'àSceaux	<u>Dimanche 25 à 11h</u> Kermesse Ecole St Joseph à la salle des fêtes	
<u>Du 24 au 27</u> Opération « Argent de poche »			
Dimanche 30 de 14h à 19h PORTES OUVERTES Association les riders de sceaux			

<u>A Noter</u>: L'APEL de l'école privée St Joseph organise une randonnée le dimanche 1^{er} octobre (circuits: 4, 8 et 12 km, départ de la salle des fêtes à partir de 9h30. Café de bienvenue offert. Suivi d'un repas sur réservation)

